

logique, fermera définitivement à leur commerce et à leur influence les routes de l'Orient ; s'ils peuvent s'imaginer dès aujourd'hui à quel rang obscur descendrait la péninsule italique, au cas où la balkanique deviendrait un boulevard allemand sur la Méditerranée — il est naturel qu'ils se tournent vers les États intéressés, comme eux, à ne pas laisser cette évolution continentale s'accomplir : la France, la Russie et les États balkaniques.

S'ensuit-il que l'Italie soit à la veille de « sortir d'une Triplice » pour entrer dans une autre, comme on l'a bruyamment annoncé, et, à coup sûr, prématurément ? C'est une question bien différente. A côté de ses intérêts actuels, si pressants qu'ils puissent être, toute nation a des intérêts permanents qu'elle consulte avant de s'engager dans une alliance. De fermes assurances en faveur de son unité et de la Constitution ; un ordre favorable de relations économiques ; la reconnaissance de ses titres à l'expansion coloniale, tels sont, je crois, les garanties ou avantages que l'Italie de 1882 a recherchés dans la Triple Alliance, et